

REFERENTIEL METIER ET COMPETENCES

**Spécialistes en
Hygiène,
Prévention,
Contrôle de l'infection en milieu de soins**

REFERENTIEL METIER ET COMPETENCES

**Spécialistes en
Hygiène,
Prévention,
Contrôle de l'infection en milieu de soins**

Table des matières

Introduction	5
Les spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en milieu de soins	7
L'approche méthodologique utilisée : Guy Le Boterf	11
Les situations professionnelles retenues et leurs savoir-agir correspondants	15
SA 1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins	18
SA 2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infections associées aux soins	20
SA 3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins	22
SA 4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins	24
SA 5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des infections associées aux soins intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance	26
SA 6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins	28
SA 7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces	30
SA 8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement	32
SA 9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé	34
Les ressources nécessaires aux divers savoir-agir	37
Connaissances scientifiques	39
Connaissances méthodologiques et techniques	41
Connaissances sur le contexte de travail	43
Savoir-faire méthodologiques et techniques	47
Savoir-faire méthodologiques de management et de gestion	51
Savoir-faire relationnels	53
Bibliographie	55
Annexes	57
Facteurs d'évolution susceptibles d'impacter le métier d'hygiéniste	59
Ressources nécessaires pour chaque savoir-agir : Connaissances	60
Ressources nécessaires pour chaque savoir-agir : Savoir-faire	63
Groupes de travail	66



INTRODUCTION

Comme le Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS Juin 2015) lui en a confié la mission, la SF2H s'est lancée dans l'élaboration d'un référentiel métier « hygiéniste » en ayant une petite idée du cap à atteindre mais sans vraiment savoir ce que donnerait la traversée. Si au niveau international et européen des efforts de clarification ont été faits pour définir nos métiers et la formation qu'ils requièrent, il n'y avait en France aucun équivalent. Décrire en un document court un métier polymorphe et pluri professionnel était une réelle gageure. Anne-Marie Rogues a accepté de commander le navire et a mené un travail minutieux, scientifique et original qui a abouti à ce document désormais de référence. Pour y parvenir elle a su identifier un consultant bienveillant, érudit et visionnaire en la personne de Guy Le Boterf, expert consultant en gestion et développement du professionnalisme, qui a développé une méthode basée sur le savoir agir avec compétence en situation professionnelle. Autrement dit notre démarche a été de nous demander au sein du groupe de travail comment un professionnel en hygiène hospitalière doit s'y prendre pour exercer de la façon la plus optimale son art. Le groupe a été volontairement restreint pour permettre l'usage de cette méthode tout en reflétant nos différentes formes d'exercice.

Comme vous pouvez l'imaginer, les débats ont été intenses au cours des différents séminaires de deux jours consacrés à ce projet. Nous avons été amenés à choisir 9 situations types qui nous paraissaient refléter au mieux la diversité de notre activité et ses principales dimensions. A chaque fois nous avons décrit un processus et ses étapes et mis en regard les activités qu'il faut mener pour en appréhender la réalisation optimale. Une fois cela fait, nous nous sommes à chaque fois questionnés sur les facteurs d'évolution de notre métier dans les prochaines années et le potentiel qu'ils avaient à en impacter le contenu, amenant souvent à de petits ajustements. Enfin, pour chaque processus, nous avons déterminé les ressources nécessaires pour le réaliser en termes de connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques mais aussi en termes de savoir-faire divers, en particulier relationnels. Ces aspects méthodologiques sont repris en détail par l'auteur de la méthode dans les pages suivantes.

De cette aventure il reste maintenant un ouvrage qui porte un regard inédit sur notre profession et nous permet de mieux la faire connaître et partager à tous les partenaires professionnels et institutionnels avec qui nous interagissons. Sur cette base nous souhaitons que chaque hygiéniste puisse se questionner sur ses pratiques et les ressources dont il a besoin, qu'elles soient extérieures ou issues de son développement personnel, pour mener à bien ses missions. Nous souhaitons que les professionnels intéressés par notre métier en appréhendent mieux les contours et la richesse. Nous voulons aussi attirer l'attention des décideurs et recruteurs sur l'importance à accorder à ces fonctions, à la manière d'en définir les profils de poste mais aussi les effectifs nécessaires et la complémentarité des professionnels d'une équipe opérationnelle en hygiène et prévention des infections associées aux soins. Ce document doit aussi servir de support pour bâtir les formations spécialisées de demain de nos différents métiers.

Merci encore à l'équipe du bureau de la SF2H et aux collègues experts qui nous ont accompagnés tout au long de ce travail passionnant.

Bonne lecture à chacun.

Pierre Parneix
Président de la SF2H





LES SPECIALISTES EN HYGIENE, PREVENTION ET CONTROLE DE L'INFECTION EN MILIEU DE SOINS

La spécificité de l'exercice des spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en milieu de soins est de gérer le risque infectieux pour prévenir les infections associées aux soins (IAS) et de contribuer à la maîtrise de la résistance aux anti-infectieux.

Les spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en milieu de soins

Quel que soit leur lieu d'exercice (sanitaire, médico-social, ville), les hygiénistes sont des professionnels de santé qui ont pour pré requis leur formation initiale de médecin, pharmacien, infirmier ou technicien de laboratoire. Ils exercent leur métier selon les compétences et responsabilités inhérentes à leur cursus de formation initiale mais aussi avec l'expérience professionnelle qu'ils ont acquise dans les soins infirmiers, médicotechniques ou médicaux et la formation complémentaire diplômante qu'ils auront reçue en hygiène hospitalière.

En France depuis l'obligation promue en 1999 par décret en Conseil d'état de constituer une équipe opérationnelle d'hygiène (EOH) en établissement de santé, plusieurs textes en précisent les organisations, encadrent ses missions et la positionnent dans la démarche plus globale de sécurité des soins aux patients. Si la composition et le rattachement de ces équipes ont évolué dans le temps, et de façon variable selon les structures sanitaires ou médico-sociales, les missions sont restées communes aux divers contextes d'exercice.

Les membres de l'EOH sont des experts du risque infectieux associé aux soins concernant les patients et les professionnels de santé :

- ils prennent en charge la gestion de ce risque dans la structure de soins (ou d'intervention) et sur l'ensemble du parcours de soin ;
- ils coordonnent la formation et l'information dans ce domaine auprès des professionnels, des patients (ou résidents) et des usagers ;
- ils participent activement au pilotage du processus « risque infectieux » dans le cadre de la certification de la structure de soins ;
- ils contribuent ainsi à l'amélioration des pratiques professionnelles, à la vigilance sanitaire et permettent de renforcer la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients (ou résidents) et des professionnels de santé ;
- ils sont régulièrement à l'interface entre leur établissement, les structures d'appui régionales et l'autorité de santé régionale (ARS).

Les activités qui leur permettent de remplir leurs missions sont variées : surveillance et prévention des IAS et de la diffusion des bactéries multirésistantes aux antibiotiques, contrôle du risque infectieux environnemental et lié aux dispositifs médicaux, déclaration d'infections inattendues ou inhabituelles et investigation d'épidémies, évaluation des pratiques professionnelles, conseil pour la prise en compte du risque infectieux lors du choix de produits ou d'équipements ainsi que lors de l'aménagement et la construction de locaux, formation et information.

Leurs actions sont guidées par les objectifs définis dans le programme national de prévention des IAS qu'ils adaptent au contexte local. Elles s'intègrent dans la démarche qualité et gestion des risques de la structure de soins et tiennent compte du concept de développement durable dans ses aspects sociétaux, environnementaux et économiques.

La richesse du métier tient à sa pluridisciplinarité, à la nécessité de travailler en équipe et avec de nombreux services et partenaires institutionnels du fait de la transversalité de la fonction. Les hygiénistes assurent leurs missions en collaborant avec les autres professionnels plus particulièrement impliqués dans la prévention du risque infectieux (microbiologistes, infectiologues, pharmaciens, professionnels des services techniques, médecins du travail, responsables des soins infirmiers, gestionnaires des risques associés aux soins, responsables qualité...).

Le challenge du métier d'hygiéniste en milieu de soins est d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la science médicale en actualisant ses connaissances et en développant la recherche dans le domaine du risque infectieux associé aux soins.



L'APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

GUY LE BOTERF¹

Directeur de Le Boterf Conseil (France), Expert consultant en gestion et développement du professionnalisme, Professeur associé à l'université de Sherbrooke (Canada). Expert internationalement reconnu, il intervient comme conseil auprès des entreprises, des organisations et des universités pour les aider à mettre en place leurs dispositifs de gestion des compétences et de professionnalisation. Il est le créateur de l'approche de la compétence[®] Savoir-agir et interagir en situation. Docteur d'État en lettres et sciences humaines et Docteur en sociologie.



¹ Site internet www.guyleboterf-conseil.com

La méthode présentée ici (et ses concepts correspondants) est protégée et ne peut être reproduite et utilisée sans autorisation.

L'approche méthodologique utilisée : Guy Le Boterf

La définition d'un référentiel métier/compétences

Il existe plusieurs façons de définir un référentiel métier/compétences. Habituellement il est défini comme un document décrivant les missions et les activités d'un métier avec les compétences qui y sont associées pour pouvoir l'exercer.

Dans l'approche méthodologique créée par Guy Le Boterf, le métier est considéré comme un ensemble évolutif de situations professionnelles qu'il faut savoir traiter en mettant en œuvre des pratiques professionnelles dans lesquelles un ensemble de « ressources » (connaissances, savoir-faire, aptitudes...) doivent être combinées et mobilisées.

Les usages attendus du référentiel

Les usages attendus de ce référentiel sont les suivants :

- informer sur le métier et en faire connaître sa spécificité et sa richesse ;
- répondre à la demande des patients ou des résidents et de leur entourage qui veulent pouvoir compter sur des professionnels compétents et responsables contribuant à leur garantir la qualité et la sécurité des soins dans les diverses structures (hôpitaux, cliniques, HAD, EHPAD, FAM, MAS ...) où ils seront dispensés ;
- expliquer de façon claire le métier aux étudiants désireux de se préparer à l'exercice de ce métier ;
- rendre davantage professionnalisant les parcours de formation initiale et continue dans le domaine de la prévention du risque infectieux associé aux soins.

Un référentiel distinguant « être compétent » et « avoir des compétences »

La méthode retenue est fondée sur la distinction effectuée par Guy Le Boterf entre « être compétent » et « avoir des compétences » :

- **Être compétent**, c'est être capable de mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente par rapport aux exigences et au contexte d'une situation à traiter en mobilisant une *combinaison appropriée de ressources* (connaissances, savoir-faire, comportements, aptitudes...);
- **Avoir des compétences**, c'est avoir les *ressources* (connaissances, savoir-faire...) pour agir de façon pertinente en situation.

Avoir des compétences est donc une condition nécessaire mais non suffisante pour agir avec pertinence dans une situation à traiter.

La distinction précédente a conduit à concevoir un référentiel qui :

- prenne comme point de départ les principaux types de situations professionnelles que doit savoir traiter un hygiéniste dans une structure de soins ;
A chacune de ces situations, nommées en termes *d'activité clé* à réaliser, correspond la description d'un *savoir-agir* qui décrit des critères de réalisation souhaitable d'une activité pour atteindre un résultat attendu. C'est en fonction de ces critères qu'un hygiéniste devra *agir de façon pertinente*.
- identifie les principales ressources (connaissances, savoir-faire...) que doit posséder et mobiliser un hygiéniste pour *agir de façon compétente*.

Aussi bien pour les situations professionnelles que pour les ressources, il a été décidé de ne pas viser l'exhaustivité mais de choisir des situations-types et des ressources particulièrement significatives et essentielles.

Un référentiel prospectif

Le référentiel a été élaboré en prenant en compte les évolutions en cours et probables du contenu du métier d'hygiéniste. Pour ce faire, divers facteurs d'évolution (scientifiques, technologiques, organisationnels...) ont été identifiés au départ du travail (voir tableau en annexe).

Leur impact actuel et prévisible sur l'exercice du métier a été ensuite intégré dans l'élaboration des divers savoir agir de ce référentiel.

La structure du référentiel

Le référentiel a été structuré de façon simple avec les rubriques suivantes :

- la description des situations professionnelles types avec leurs savoir-agir correspondants ;
- les principales ressources (connaissances, savoir-faire ...) à posséder et à combiner et mobiliser dans les situations professionnelles types ;
- un tableau mettant en relation les savoir-agir en situation et les ressources à posséder, combiner et mobiliser ;
- les principaux facteurs d'évolution susceptibles d'impacter le contenu du métier à court ou moyen terme.



LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES RETENUES ET LEURS SAVOIR-AGIR CORRESPONDANTS

Savoir-agir avec pertinence et compétence en situation :

Etre capable de mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente dans une situation en mobilisant une combinatoire appropriée de ressources personnelles ou externes afin d'atteindre les résultats attendus et en tirant les leçons de la pratique mise en œuvre.

Les situations professionnelles retenues et leurs savoir-agir correspondants

Les critères de sélection des situations professionnelles types² _____

A partir des situations les plus fréquemment rencontrées, neuf situations professionnelles types³ ont été retenues selon les critères suivants :

- faire partie du cœur de métier de tout hygiéniste, quel que soit sa formation initiale ou son lieu d'exercice (modulables selon le contexte d'exercice et la catégorie professionnelle) ;
- représenter les principales situations qui, si elles sont gérées avec pertinence par un hygiéniste, peuvent permettre d'affirmer que cet hygiéniste a agi de manière compétente ;
- répondre aux enjeux de qualité des soins et de sécurité des patients ;
- apporter une meilleure visibilité sur la spécificité du métier d'hygiéniste ;
- faire reconnaître l'expertise de l'hygiéniste et sa plus-value en mettant en évidence les résultats attendus de son intervention dans les situations traitées ;
- couvrir le champ des missions de l'hygiéniste tout en précisant les liens de coopération avec les disciplines d'interface ;
- permettre d'élaborer un référentiel de formation et d'évaluer la capacité de l'hygiéniste d'agir avec compétence en situation.

Les situations professionnelles types _____

1. Gérer une épidémie d'infections associées aux soins (IAS).
2. Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins.
3. Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins.
4. Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel de mesures de prévention des infections associées aux soins.
5. Elaborer et conduire un programme de prévention des infections associées aux soins intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance.
6. Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins.
7. Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces.
8. Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement.
9. Concevoir et conduire des activités de formation continue pour les professionnels de santé dans le domaine de la gestion du risque infectieux.

² Les situations professionnelles retenues ne sont pas exhaustives mais sont considérées comme suffisamment représentatives de la spécialité. Elles pourront être complétées et ajustées lors de l'actualisation du référentiel.

³ Une situation professionnelle type correspond à une famille de situations professionnelles réelles proches entre elles.

SA 1

Gérer une épidémie d'infections associées aux soins

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ L'épidémie est contrôlée avec une diminution significative des cas constatée dans les meilleurs délais et la survenue d'un événement similaire est prévenue.
- ▲ Les patients (ou les résidents) et usagers sont informés de la situation et de ses conséquences les concernant.
- ▲ Les acteurs concernés (professionnels de santé, direction, usagers) ont compris les conclusions du retour d'expérience et s'impliquent dans les actions correctives.

Gérer une épidémie d'infections associées aux soins : savoir-agir en situation (SA1)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Détecter, identifier et signaler l'épidémie

Critères de démarche

En analysant les signaux provenant du dispositif d'alerte.
En définissant les cas et en les comptant pour confirmer l'épidémie.
En suivant la procédure réglementaire de déclaration.

Formuler une première hypothèse explicative de l'épidémie

Critères de démarche

En décrivant et interprétant la répartition spatio-temporelle des cas.
En se basant sur la connaissance des modes de transmission du microorganisme et de l'écologie locale.

Critères de coopération

En caractérisant les cas en coopération avec les services concernés et le laboratoire de microbiologie.
En définissant et prenant les mesures immédiates de prévention avec les acteurs concernés.

Tester l'hypothèse initiale pour la confirmer ou la modifier

Critères de démarche

En recherchant une éventuelle source commune ou environnementale.
En évaluant les pratiques de soins.
En s'aidant de techniques de comparaison de souches.
En réalisant si nécessaire une enquête épidémiologique analytique.

Concevoir, décider et mettre en œuvre une stratégie de prévention et de communication

Critères de démarche

En analysant et en synthétisant les résultats des investigations.
En tenant compte du bénéfice-risque du patient et du contexte (organisationnel, offre de soins).
En prenant en compte la dimension économique des décisions à prendre.
En suivant l'application des mesures et l'évolution du nombre de cas.

Critères de coopération

En expliquant la situation aux professionnels concernés : risques, mesures à prendre, expositions éventuelles.

En mobilisant, si besoin autour d'une cellule de crise, les acteurs et les expertises des structures d'appui.

En participant à la communication interne et externe.

Critères de relation avec les patients et usagers

En s'assurant que les patients colonisés ou infectés ont été informés du dommage.
En organisant l'information sur les risques et les mesures à prendre.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En réalisant une analyse approfondie des causes de l'épidémie.
En tirant des leçons sur la façon de gérer l'épidémie.
En identifiant des actions d'amélioration et les acteurs concernés pour limiter le risque d'épidémie.

SA 2

Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins et toutes les origines de signalement (professionnels de santé, usagers, laboratoire...).

Résultats attendus

- ▲ Le risque infectieux est évalué et maîtrisé et la survenue d'un événement similaire est prévenue.
- ▲ Les professionnels de santé ont compris l'intérêt d'effectuer un signalement précoce.
- ▲ Les patients (ou les résidents) et usagers sont informés du traitement de la situation et des conséquences les concernant.

Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins : savoir-agir en situation (SA2)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Décrire le signal reçu

Critères de démarche

En identifiant avec le déclarant le contexte du signalement (lieu, structure, modalité, délai depuis le diagnostic ...).

En caractérisant l'évènement signalé : caractéristiques patient/soignant, colonisation ou infection, associé aux soins, importé ou non, gravité et fréquence réelle ou potentielle.

Critères de coopération

En précisant et validant les éléments recueillis avec les différents acteurs (équipe clinique laboratoire, pharmacie, services techniques, biomédical, professionnels extrahospitaliers ...).

Décider de la prise en charge

Critères de démarche

En déterminant le niveau de criticité pondéré par la capacité de maîtrise de l'évènement.

En évaluant le risque potentiel pour les autres patients.

En définissant la nature, le déroulement de l'intervention et les actions immédiates pour sécuriser la prise en charge.

En déterminant si la nature du signalement ou sa gravité relève d'une déclaration externe à l'autorité sanitaire.

Critères de coopération

En se concertant avec les différents responsables concernés, notamment les autres vigilances.

En sollicitant l'expertise des structures régionales de vigilances et d'appui.

Mettre en œuvre l'intervention décidée

Critères de démarche

En expliquant l'intervention aux professionnels concernés.

En s'assurant de la mise en œuvre des actions et en évaluant leurs effets à court et moyen termes.

En décidant de lever l'alerte ou de clôturer le signalement.

Critères de coopération

En informant le signalant des suites données à son alerte.

En coordonnant l'ensemble des acteurs impliqués dans l'intervention.

Critères de relation avec les patients et usagers

En s'assurant que les patients colonisés ou infectés ont été informés du dommage.

En organisant l'information des patients concernés (atteints ou potentiellement exposés).

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En effectuant une analyse approfondie des causes de survenue de l'évènement.

En tirant des leçons sur la façon de réaliser et de traiter un signalement.

Critères de coopération

En communiquant le résultat du retour d'expérience aux responsables des équipes et instances concernées.

En se concertant avec le coordonnateur de la gestion des risques (ou équivalent) sur les leçons à tirer.

SA 3

Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ Une meilleure connaissance de l'épidémiologie des infections associées aux soins basée sur des indicateurs.
- ▲ Des acteurs du système de santé ayant une connaissance plus précise du risque d'infections associées aux soins.
- ▲ Des éléments d'orientation et de priorisation des programmes d'actions.

Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins : savoir-agir en situation (SA3)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Définir la cible de la surveillance

Critères de démarche

En prenant en compte les priorités nationales et le contexte local (priorité institutionnelle, type d'activités ...).

En s'assurant de sa pertinence.

Critères de coopération

En se concertant avec les instances institutionnelles concernées.

Choisir une méthode de surveillance

Critères de démarche

En s'appuyant sur des méthodologies existantes (nationales, régionales ou publiées).

En définissant les indicateurs, les données correspondantes à recueillir et leurs sources.

En s'assurant de sa faisabilité et de son acceptabilité.

Organiser le recueil des données

Critères de démarche

En définissant les modalités de recueil et de validation privilégiant les systèmes automatisés.

En s'assurant du respect de la réglementation et de la confidentialité.

Critères de coopération

En identifiant un pilote capable de coordonner le recueil des données et en formant des enquêteurs.

En sollicitant les professionnels et partenaires concernés internes ou externes (laboratoire, information médicale, pharmacien...).

Analyser les données recueillies

Critères de démarche

En choisissant des outils statistiques adaptés ou validés pour renseigner les indicateurs.

En interprétant les résultats tenant compte des biais ou erreurs de mesure pour effectuer un rapport de synthèse.

Critères de coopération

En mobilisant des personnes ressources en épidémiologie.

Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions

Critères de démarche

En analysant les résultats avec les professionnels pour les consolider et les interpréter.

En renseignant un tableau de bord des indicateurs de suivi du programme de prévention des infections associées aux soins.

Critères de coopération

En identifiant et sollicitant les acteurs cibles concernés par les actions d'amélioration.

En validant et priorisant le plan d'actions avec les instances et décideurs.

En communiquant les résultats de la surveillance aux participants et aux instances concernées.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant des leçons sur l'intérêt de la surveillance et la façon de la réaliser.

SA 4

Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des IAS

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ Les professionnels disposent d'un référentiel adapté à leur contexte de soins, comprennent les enjeux des mesures de prévention, connaissent les recommandations et s'impliquent dans leur mise en œuvre.
- ▲ La structure peut agir de façon efficiente sur la base d'un référentiel conforme aux recommandations.
- ▲ Les patients (ou les résident) bénéficient d'une prise en charge conforme aux bonnes pratiques et disposent des informations pour être acteurs de leur sécurité.
- ▲ Les indicateurs nationaux de qualité et sécurité des soins atteignent localement le niveau de performance attendu.

Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de préventions des IAS : savoir-agir en situation (SA4)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Elaborer un référentiel adapté

Critères de démarche

En réalisant un état des lieux : recommandations, réglementation, protocoles existants, produits et matériels disponibles, pratiques actuelles.

En prenant en compte la réglementation nationale, en intégrant le niveau de preuve scientifique et les moyens nécessaires.

En prenant en compte des critères, de performance, d'efficacité et d'efficience.

En choisissant les critères d'évaluation, les indicateurs de performance et les éléments de traçabilité.

En intégrant un volet d'éducation du patient/résident.

En intégrant le référentiel dans le système documentaire.

Critères de coopération

En associant les professionnels à l'élaboration, la compréhension et au test de faisabilité du référentiel.

En faisant valider le contenu selon la procédure institutionnelle.

Promouvoir le référentiel

Critères de démarche

En établissant et mettant en œuvre une stratégie de diffusion et une campagne de communication.

En organisant des séances d'information pour les professionnels concernés.

En proposant des outils d'aide à l'observance.

En s'assurant que les moyens prévus ont été mis à disposition.

Critères de coopération

En effectuant un accompagnement des professionnels pour les aider à mettre en œuvre le référentiel.

En collaborant avec le service de communication de la structure.

Critères de relation avec les patients et usagers

En informant les patients ou résidents sur le rôle qu'ils peuvent tenir dans la prévention des infections associées aux soins.

Evaluer la mise en pratique du référentiel

Critères de démarche

En mesurant périodiquement dans les pratiques professionnelles le degré d'atteinte des critères de performance du référentiel.

En identifiant les freins à l'observance du référentiel et les conditions de réussite de sa mise en œuvre.

En proposant des actions d'amélioration des pratiques professionnelles.

En ajustant et en actualisant le référentiel en fonction des résultats de l'évaluation et des évolutions à prendre en compte (scientifiques, techniques, organisationnelles, réglementaires...).

Critères de coopération

En réalisant un retour de l'évaluation aux professionnels et instances concernés.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant les leçons sur la façon de promouvoir et d'accompagner la mise en œuvre d'un référentiel.

SA 5

Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ La structure peut agir sur la base d'un programme de prévention adapté à son activité, efficient et cohérent avec les objectifs nationaux, régionaux et locaux.
- ▲ Le résultat des indicateurs du programme témoigne de la maîtrise du risque infectieux et de l'antibiorésistance.
- ▲ Les professionnels de santé s'engagent dans la prévention des IAS et la maîtrise de l'antibiorésistance.
- ▲ Les patients (ou les résidents) ont confiance dans la capacité de la structure à prévenir le risque infectieux associé aux soins et maîtriser l'antibiorésistance.

Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance : savoir-agir en situation (SA5)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Elaborer le programme

Critères de démarche

En définissant les priorités du programme en prenant en compte les orientations (locales, territoriales, nationales), l'évaluation des précédents programmes et les résultats de l'analyse du processus risque infectieux.

En définissant les objectifs, les indicateurs associés à leur réalisation et l'échéancier des actions à réaliser.

En y appliquant les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Critères de coopération

En mobilisant les divers partenaires pour l'analyse du processus.

En consultant les instances conformément à la réglementation pour avis, information ou validation.

En consultant le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins.

En s'assurant des conditions de réussite du programme (moyens nécessaires, temps dédié pour l'action...).

Mettre en œuvre le programme

Critères de démarche

En identifiant le dispositif de pilotage du programme et les contributions attendues pour chaque acteur.

En effectuant une évaluation régulière de l'état d'avancement du programme.

Critères de coopération

En prenant appui sur un réseau de correspondants en hygiène.

En se concertant avec le référent local en antibiothérapie et les acteurs de la gestion des risques.

En assurant la promotion du programme auprès des instances et professionnels concernés.

Critères de relation avec patients et usagers

En assurant la promotion du programme auprès des patients et usagers.

Evaluer le programme

Critères de démarche

En vérifiant au moins annuellement si les actions ont été réalisées et ont conduit aux résultats attendus.

En utilisant le tableau de bord des indicateurs comprenant les éléments de preuve associés.

Critères de coopération

En recueillant l'avis des représentants des usagers, des acteurs et instances impliqués dans le programme.

En présentant régulièrement l'état d'avancement du programme et le bilan réalisé aux acteurs et instances concernés.

Critères de relation avec patients et usagers

En communiquant et expliquant aux patients ou usagers les avancées issues du programme.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En faisant progresser les connaissances sur le niveau de maîtrise du risque infectieux intégrant l'antibiorésistance.

En tirant les leçons sur la façon d'élaborer et conduire un programme de prévention du risque infectieux.

SA 6

Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ Les professionnels disposent d'une identification de la conformité ou de l'écart de la pratique au référentiel de prévention.
- ▲ Les professionnels comprennent les raisons des écarts observés et disposent de préconisations sur la façon d'améliorer la pratique.
- ▲ La structure dispose d'indicateurs de suivi des pratiques dans son programme de prévention des IAS.
- ▲ Les patients (ou les résidents) bénéficient de la démarche d'amélioration continue de la qualité des pratiques de soins.

Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins : savoir-agir en situation (SA6)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Choisir et définir la cible de l'évaluation pertinente et réalisable

Critères de démarche

En prenant en compte les priorités nationales, locales.
En s'assurant de l'existence d'un référentiel.
En évaluant la criticité du risque infectieux en lien avec la pratique de soins.
En évaluant la faisabilité dans le contexte de soins.

Critères de coopération

En recherchant l'adhésion et la collaboration des professionnels concernés.

Choisir une méthode d'évaluation

Critères de démarche

En s'appuyant sur des méthodologies existantes (nationales, régionales ou publiées dans une revue scientifique).
En définissant les indicateurs, les données correspondantes à recueillir et leurs sources.
En s'assurant de sa faisabilité technique et de sa compatibilité avec les contraintes de fonctionnement du service concerné.

Organiser et effectuer le recueil des données

Critères de démarche

En définissant les modalités de recueil et les outils adaptés pour renseigner les indicateurs.
En s'assurant du respect de la confidentialité des données recueillies.
En signalant sans délai une situation à risque.

Critères de coopération

En identifiant un coordonnateur pour le recueil des données et en formant des évaluateurs.
En sollicitant les professionnels et partenaires concernés.

Etablir un diagnostic, un bilan de la pratique

Critères de démarche

En interprétant et confrontant les résultats pour identifier les conformités et les écarts par rapport au référentiel.
En recherchant les facteurs explicatifs au constat effectué.
En ayant une approche non punitive des écarts et en favorisant cette approche par les autres.

Critères de coopération

En constatant et en analysant les résultats avec les professionnels pour les consolider.

Elaborer et proposer un plan d'amélioration continue de la pratique

Critères de démarche

En les intégrant dans le programme de prévention des infections associées aux soins.
En proposant des indicateurs de suivi d'amélioration continue de la pratique.
En programmant une nouvelle évaluation de pratique.

Critères de coopération

En identifiant et sollicitant les acteurs cibles concernés par les actions d'amélioration.
En validant et priorisant le plan d'actions avec les instances et décideurs.
En recherchant l'adhésion des professionnels concernés au plan d'amélioration continue de la pratique de soins.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant les leçons de l'évaluation réalisée :

- pour améliorer la façon de conduire les prochaines évaluations de pratiques,
- pour mettre en évidence les conditions ou les obstacles à la bonne réalisation de cette pratique de soins.

SA 7

Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Résultats attendus

- ▲ Les patients (ou les résidents) reçoivent des soins dans un environnement sécurisé vis à vis du risque infectieux.
- ▲ La structure peut agir sur la base d'un plan de prévention efficient et adapté à son activité.
- ▲ Les décideurs disposent des éléments nécessaires au suivi de l'environnement et au respect de la réglementation.
- ▲ Les professionnels ont compris le risque infectieux lié à l'environnement.
- ▲ Les résultats non conformes des contrôles d'environnement sont traités.

Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces : savoir-agir en situation (SA7)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Effectuer un diagnostic du risque lié à l'environnement

Critères de démarche

En effectuant une cartographie des risques infectieux liés à l'environnement prenant en compte :

- la réglementation et les référentiels de bonnes pratiques,
- les activités, la vulnérabilité des patients, les leçons tirées des événements indésirables signalés,
- les installations existantes, les résultats prélèvements d'environnement.

En réalisant, sur la base de cette cartographie, une classification des locaux selon le risque infectieux.

Critères de coopération

En consultant les cliniciens pour apprécier le niveau de risque selon le type d'actes et/ou de patients.

En partenariat avec les structures d'ingénierie, de travaux et de maintenance (interne ou externe) et le laboratoire en charge des prélèvements d'environnement.

Elaborer le plan de prévention

Critères de démarche

En prenant en compte le diagnostic établi, la réglementation et les référentiels (bonnes pratiques, certification).

En sélectionnant des points critiques pertinents à surveiller et en définissant les niveaux cibles attendus.

En établissant le plan d'échantillonnage et la conduite à tenir selon les niveaux cibles attendus pour les résultats.

En élaborant ou validant les protocoles de gestion de l'environnement.

En intégrant la maintenance et sa traçabilité ainsi qu'en vérifiant la conformité des cahiers des charges.

En définissant des indicateurs de suivi du plan.

Critères de coopération

En se concertant avec les acteurs concernés dans l'élaboration du plan, en particulier avec les structures d'ingénierie, de travaux et de maintenance (interne ou externe), les services économiques, le responsable du bionettoyage, le service de santé au travail.

Coordonner et évaluer la mise en œuvre du plan de prévention

Critères de démarche

En animant un groupe de pilotage pluri professionnel du plan de prévention.

En expliquant les enjeux et contribution attendues des acteurs concernés.

En faisant régulièrement le point sur l'avancée de mise en œuvre du plan en se référant aux indicateurs de suivi.

En veillant au respect du calendrier prévisionnel pour les prélèvements et à l'information des services concernés.

Critères de coopération

En associant le groupe de pilotage à l'évaluation et à l'analyse des non conformités.

En restituant les résultats du plan aux instances de l'établissement et aux acteurs concernés.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant les leçons sur le risque infectieux associé à l'environnement et la façon d'élaborer, de coordonner et d'évaluer un plan de prévention.

SA 8

Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement

Contexte

Toutes structures délivrant des actes de soins.

Décideurs

Direction d'établissement, responsables des travaux, service biomédical, responsables des achats, responsables des unités de soins.

Résultats attendus

- ▲ Les décideurs disposent des éléments pertinents sur :
 - les risques liés au choix et à la réalisation du projet de construction, d'aménagement ou d'équipements,
 - les normes, recommandations et arguments scientifiques concernant la prévention du risque infectieux pour les patients/résidents et les professionnels,
 - les spécifications et exigences à intégrer dans les documents techniques de l'appel d'offres ou de la consultation.
- ▲ Les décideurs comprennent l'importance des recommandations et sont motivés pour faire appel en cas de besoin à l'expertise de l'hygiéniste.
- ▲ Les patients (ou les résidents) bénéficient d'un environnement de soins sécurisé.

Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement : savoir-agir en situation (SA8)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Analyser la demande

Critères de démarche

En reformulant dès le départ la demande pour s'assurer de sa pertinence et de sa compréhension.

En comprenant les contraintes du demandeur et du décideur et les éléments de contexte à prendre en compte.

Critères de coopération

En prenant en compte le point de vue des utilisateurs concernés.

En identifiant avec les demandeurs les moments clés où l'accompagnement par l'hygiéniste est le plus efficient.

Identifier les risques

Critères de démarche

En réalisant une recherche documentaire (réglementation, publications, retours d'expériences, fiches techniques...).

En évaluant l'existence d'un risque infectieux lié au projet et à sa réalisation (échelle de risque travaux).

Critères de coopération

En prenant appui sur des expériences similaires et en consultant des experts (Cpias, santé au travail, service sécurité...).

En adressant au décideur une note de synthèse et en s'assurant de sa prise de conscience du niveau de risque et de ses conséquences.

Elaborer des recommandations

Critères de démarche

En rédigeant des préconisations prenant en compte simultanément le risque infectieux, le développement durable, les diverses contraintes (techniques, organisationnelles, architecturales, économiques), le rapport bénéfice risque et l'approche cout bénéfice.

En définissant le rôle de l'hygiéniste dans la mise en œuvre et le suivi des préconisations.

Critères de coopération

En recherchant avec le décideur et les acteurs du projet la meilleure solution possible.

Accompagner la mise en œuvre des recommandations

Critères de démarche

En informant les acteurs concernés du bienfondé des préconisations.

En signalant tout non-respect des préconisations et analysant le risque infectieux associé à la situation.

Critères de coopération

En aidant les acteurs concernés à adapter les préconisations aux situations rencontrées et à leur évolution.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant les leçons sur la façon d'exercer cette activité de conseil et sur le risque infectieux lié à un projet de construction, d'aménagement ou d'équipement.

SA 9

Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé

Contexte

Par métier ou inter métiers ; internes ou externes à un établissement ; inscrites ou non au plan de formation en prévention des infections associées aux soins.

Résultats attendus

- ▲ La structure dispose d'un plan de formation dans le domaine de la gestion du risque infectieux conforme aux exigences réglementaires.
- ▲ Les professionnels formés possèdent les acquis de formation actualisés, sont capables de les transférer dans leurs pratiques et motivés pour les faire évoluer.
- ▲ Les patients (ou les résidents) sont pris en charge par des professionnels formés à la prévention des infections associés aux soins.

Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé : savoir-agir en situation (SA9)

Processus

Les critères de réalisation souhaitables de l'activité

Identifier les besoins et des objectifs de formation

Critères de démarche

En relation et en cohérence avec :

- les priorités nationales, régionales, locales de formation dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins,
- les exigences d'exercice des métiers, de leur évolution et de la coopération pluri professionnelle,
- les projets d'activité ou d'organisation et les évènements indésirables ou déficits à corriger dans la structure de soins,
- les demandes ponctuelles exprimées par l'encadrement ou un partenaire externe,
- l'évolution des savoirs scientifiques et des technologies.

En définissant les objectifs en termes évaluables et en les reliant aux pratiques professionnelles attendues.

Critères de coopération

En concertation avec les prescripteurs de formation, les formateurs et les partenaires institutionnels.

Concevoir l'activité de formation

Critères de démarche

En choisissant le contenu, les modalités, les supports, le déroulement et la durée de formation, le nombre de participants et les formateurs :

- en cohérence avec l'objectif fixé, les prérequis et les caractéristiques et pratiques des participants,
- en prenant en compte les nouvelles approches et outils pédagogiques à disposition,
- en prenant en compte les dernières connaissances scientifiques et les règles d'utilisation des sources de données.

Conduire l'activité de la formation

En début de formation

En veillant à la compréhension par les participants des objectifs de formation et de leur utilisation dans leurs pratiques.

En prenant en compte leurs attentes, leurs représentations et niveau de départ par rapport aux objectifs.

En cours de formation

En positionnant les participants comme acteurs de leur formation, en favorisant leur interactivité et leur motivation.

En fin de formation

En s'assurant qu'il a été répondu à toutes les questions des participants.

En réalisant une évaluation des acquis de formation et un débriefing de la formation

Evaluer le transfert des acquis dans les pratiques professionnelles

Critère de démarche

En organisant une évaluation en différé de la mobilisation des acquis dans les pratiques professionnelles.

Critère de coopération

En organisant un bilan avec le prescripteur, les formateurs et en réalisant un retour vers les participants.

Effectuer un retour d'expérience

Critères de démarche

En tirant les leçons sur la façon de concevoir, de conduire et d'évaluer des activités de formation continue.



LES RESSOURCES NECESSAIRES AUX DIVERS SAVOIR-AGIR

Les ressources indiquées ne constituent pas une liste exhaustive de connaissances et de savoir-faire, mais identifient celles qui sont particulièrement requises pour agir avec compétences dans les situations types choisies pour l'élaboration de ce référentiel.

Cette liste ne reprend donc pas l'ensemble des connaissances et savoirs théoriques acquis au cours de la formation initiale de chaque professionnel de santé spécialiste en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en milieu de soins.



Les Connaissances

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Connaissances scientifiques : « Connaître »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
L'épidémiologie des maladies infectieuses et des infections associées aux soins	x	x	x		x		x	x	
Le risque infectieux lié à l'environnement des soins	x	x		x	x		x	x	
Les agents infectieux, microbiotes, résistances et mécanismes de transmission	x	x		x	x				
La définition, les mécanismes et facteurs de risque des IAS	x	x		x	x				
Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes	x	x		x	x	x			
Les réservoirs et modes de transmission des microorganismes	x	x		x					
La microbiologie environnementale : air, eau et surfaces en milieu de soins	x						x	x	
La physiopathologie des infections associées aux soins	x	x						x	
Les éléments de vulnérabilité du patient					x		x	x	
Les produits de santé à visée anti-infectieuse		x		x	x				
Les règles et les mesures de bon usage des antibiotiques				x	x	x			
Les approches socio-économiques	x	x		x				x	
Les spécificités de la surveillance épidémiologique des IAS			x		x				
Les principes de traitement des dispositifs médicaux				x				x	
Les concepts de développement durable applicables en milieu de soins							x	x	
Les concepts d'architecture et de circuits en milieu de soins							x	x	
Les comportements professionnels et leurs déterminants				x		x			
Les approches de promotion de la santé				x	x				
Les indicateurs d'une surveillance épidémiologiques et leurs usages			x		x				
Les approches cout bénéfice appliquées à un projet d'aménagement ou d'équipements								x	
Les fondements scientifiques sur l'apprentissage et la formation des adultes									x
Les concepts de compétence individuelle et collective									x

Les Connaissances

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Connaissances méthodologiques et techniques : « Connaître »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Les méthodes de la gestion des risques : <ul style="list-style-type: none"> • outils d'évaluation des risques associés aux soins • analyse de processus permettant de prioriser et hiérarchiser les actions • analyse approfondie des causes 					x	x	x	x	
Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité	x	x		x	x		x		
Les référentiels de la prévention des infections associées aux soins				x	x		x		
Les niveaux de preuve scientifique utilisés dans les référentiels				x		x			
Les procédures de soins infirmiers, médicotechniques et médicaux	x	x		x	x	x			
Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins				x	x	x	x		
Les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles	x	x		x		x			
Les méthodes du retour d'expériences	x	x				x		x	
Les méthodes de diagnostic microbiologique et de comparaison de souches	x	x	x						
Les méthodes : <ul style="list-style-type: none"> • d'épidémiologie descriptive et analytique • de surveillance épidémiologique • statistiques utilisées pour l'analyse des données de surveillance 	x		x						
Les méthodes : <ul style="list-style-type: none"> • d'intervention en santé publique • d'évaluation d'une action de santé publique ou d'une intervention visant à améliorer les pratiques 			x		x				
Les méthodes de traitement des dispositifs médicaux				x		x		x	
Les grands principes de l'annonce d'un dommage	x	x							
Les techniques de prélèvement et d'analyse de l'air, de l'eau et des surfaces	x						x		
Les connaissances de bases sur les concepts techniques et les méthodes de traitement de l'eau et de l'air							x	x	
Les stratégies favorisant le changement des comportements professionnels				x		x			
Les stratégies pédagogiques de diffusion et de compréhension d'un message				x		x			
Les étapes d'investigation d'une épidémie	x								
Les principes de l'éducation en santé				x					
Les concepts de base : besoin de formation, objectif de formation, pratique professionnelle, acquis de formation, transfert des apprentissages									x
Les divers supports et modalités d'apprentissage, leur pertinence par rapport aux objectifs de formation, leurs évolutions technologiques									x
Les différents niveaux d'effets d'une action de formation et leur évaluation									x

Les Connaissances

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Connaissances sur le contexte de travail « Connaître »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Au plan NATIONAL et REGIONAL									
Les priorités nationales et régionales et réglementation en matière de : <ul style="list-style-type: none"> prévention des infections associées aux soins et de bon usage des antibiotiques surveillance épidémiologique 			x	x	x	x			
Les normes et la réglementation en matière de prévention des IAS en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> la construction et les équipements la gestion de l'environnement en structures de soins 						x	x	x	
La procédure réglementaire de déclaration <ul style="list-style-type: none"> et l'organisation territoriale de la veille et de la sécurité sanitaire 	x	x							
Le réseau des expertises mobilisables	x	x						x	
Les principes et l'organisation de la veille et de l'alerte sanitaire	x	x							

Les Connaissances

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Connaissances sur le contexte de travail « Connaître » (suite)

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Au plan du TERRITOIRE DE SANTE et de la STRUCTURE DE SOINS									
Les diverses activités médicales et leur niveau de risque spécifique		x		x	x	x	x	x	
Les instances concernées :									
• par la gestion du risque infectieux	x	x			x		x		
• par l'évaluation des pratiques professionnelles						x			
Le contexte épidémiologique local	x		x		x				
L'organisation de la structure de soins et du territoire de santé	x		x			x			
Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, le projet de soins et le projet médical de la structure de soins et du territoire de santé				x	x	x			
Les diverses pratiques et techniques de soins et le contenu de la prise en charge d'un patient	x	x				x			
Le réseau des acteurs impliqués et leur contribution attendue respective dans :									
• le programme de prévention				x					
• la gestion de l'environnement					x		x		
Les parcours de soins :									
• des patients concernés par la surveillance des infections associées aux soins			x						
• impactés dans le projet de construction, d'aménagement ou équipement								x	
L'organisation du système documentaire et canaux de communication				x	x				
Les moyens et ressources disponibles				x			x		
Le dispositif d'alerte et de déclaration	x								
Les organisations des systèmes d'information et de source de données			x						
Les installations de traitement d'air, les circuits d'eau, les plans							x		
Les protocoles de gestion de l'environnement							x		
Les circuits administratifs de décision des achats et travaux								x	
L'organisation des services d'ingénierie technique et biomédicale								x	
Les offres et outils pédagogiques existants									x
Les dispositions légales et réglementaires concernant la formation continue des professionnels de santé									x
Les thématiques de formation des programmes nationaux ou régionaux de prévention des infections associées aux soins et sécurité des soins									x
Les orientations nationales du développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé									x
Le programme de formation continue annuel de l'établissement ou du territoire de santé									x

Les Savoir-Faire

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Savoir-faire méthodologiques et techniques : « Etre capable de »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Etablir un plan d'actions prioritaires de prévention	x	x	x			x	x		
Analyser une pratique de soins par rapport aux recommandations	x	x		x		x			
Expliquer de façon pédagogique une mesure de prévention, une action, un contexte	x	x		x		x			
Utiliser une démarche bénéfique risque et coût-bénéfice dans les recommandations	x			x			x	x	
Construire et renseigner un tableau de bord d'indicateurs			x		x	x	x		
Utiliser les systèmes d'information et les outils informatiques à disposition dans la structure	x	x	x						
Valider un diagnostic d'infection associée aux soins	x	x	x						
Analyser et interpréter les données : <ul style="list-style-type: none"> de surveillance d'une évaluation des pratiques professionnelles 			x			x	x		
Définir une situation d'interruption de la procédure en cours « No go »						x	x	x	
Mettre en œuvre les techniques d'analyse approfondie des causes	x	x							
Utiliser les outils de l'épidémiologie descriptive et analytique	x		x						
Analyser le parcours de soins d'un patient	x	x							
Réaliser une recherche documentaire scientifique, réglementaire et technique				x				x	
Animer un réseau de correspondants en hygiène				x	x				
Effectuer des prélèvements d'environnement	x						x		
Etablir une cartographie des risques					x		x		
Mettre en œuvre une méthodologie d'élaboration d'un programme de prévention					x				
Mettre en œuvre une méthodologie de pilotage et de suivi d'un programme de prévention					x				
Mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation des pratiques professionnelles						x			
Concevoir et réaliser une enquête épidémiologique analytique	x								
Estimer la criticité d'un signalement		x							
Vérifier la pertinence et la fiabilité d'une source de données			x						
Concevoir ou organiser un recueil de données			x						
Mettre en œuvre les différentes méthodes de surveillance épidémiologique			x						
Utiliser un logiciel de saisie et d'analyse de données et valider une base de données de surveillance			x						
Prioriser les mesures de prévention sur la base des niveaux de preuve				x					
Identifier les actions prioritaires pertinentes et réalisables					x				
Concevoir des outils d'aide à l'observance				x					
Maîtriser les diverses méthodes d'analyse de processus du risque infectieux associé aux soins					x				
Elaborer un référentiel de gestion de l'environnement							x		
Evaluer le niveau de risque lié au projet								x	

Les Savoir-Faire

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Savoir-faire méthodologiques et techniques : « Etre capable de » (suite)

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Identifier des besoins de formation et les décrire en termes d'objectifs évaluables									x
Identifier le niveau de départ des apprenants (attentes, représentation, expérience, acquis de formation...) par rapport aux objectifs d'apprentissage									x
Utiliser les nouveaux outils et technologies d'apprentissage (simulation, jeux sérieux, enseignement à distance, plateforme d'apprentissage collaboratif...)									x
Maitriser et mettre en œuvre une méthodologie de conception d'une action de formation									x
Maitriser et mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation d'une action de formation et de ses résultats									x

Les Savoir-Faire

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Savoir-faire méthodologiques de management et de gestion : « Etre capable de »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Conduire une réunion pluri professionnelle	x	x	x	x	x	x	x	x	
Conduire un processus de retour d'expériences	x	x	x	x	x	x	x	x	
Rédiger une note de synthèse	x	x	x	x	x		x	x	
Travailler ou développer des activités en mode projet			x	x	x	x	x	x	
Communiquer des résultats de façon compréhensible, pédagogique et adaptée au public concerné	x		x	x	x	x		x	
Assurer le leadership dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins				x	x				
Construire des outils de communication adaptés à un public spécifique				x					
Organiser une campagne de communication adaptée à un public spécifique				x					
Travailler en réseau			x						

Les Savoir-Faire

LES SAVOIR-AGIR

- SA1 : Gérer une épidémie d'infections associées aux soins**
- SA2 : Traiter un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins**
- SA3 : Réaliser une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins**
- SA4 : Elaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des infections associées aux soins**
- SA5 : Elaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance**
- SA6 : Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins**
- SA7 : Elaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement : air, eau, surfaces**
- SA8 : Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement**
- SA9 : Concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé**

Savoir-faire relationnels « Etre capable de »

Ressources nécessaires	SA1	SA2	SA3	SA4	SA5	SA6	SA7	SA8	SA9
Etablir une relation de confiance avec : <ul style="list-style-type: none"> les professionnels les divers partenaires institutionnels et les usagers 	x	x	x	x		x		x	
Elaborer et défendre avec conviction et tact : <ul style="list-style-type: none"> un argumentaire de décision d'un projet ou de décision d'un programme de prévention des mesures de prévention des IAS 	x				x				
Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur				x	x	x	x	x	
Faire appel à une expertise externe lorsqu'une situation le requiert	x	x					x	x	
Etablir une relation d'accompagnement des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles				x		x			
Conduire une cellule de crise	x	x							
Effectuer une médiation entre différents acteurs ou services	x	x							
Etablir une relation de conseil avec les décideurs							x	x	
Reformuler une demande pour la clarifier et s'assurer de sa compréhension								x	
Etablir une relation d'accompagnement pédagogique ou de tutorat									x
Comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur									x
S'exprimer de façon claire, didactique et motivante									x



BIBLIOGRAPHIE

Documents génériques

Textes réglementaires

Extraits



Bibliographie

▲ Documents génériques

- **Surveiller et prévenir les infections associées aux soins.** Septembre 2010
<https://sf2h.net/publications/surveiller-prevenir-infections-associees-aux-soins>
- **Retour d'expérience en santé (REX) : Comprendre et mettre en œuvre.** Dr Bruno Bally et Philippe Chevalier – Mission sécurité du patient – HAS Décembre 2014
- **European union.** Core competencies for infection control and hospital hygiene professionals in the European Technical document. European centre for disease prevention and control.
<https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/media/en/publications/Publications/infection-control-core-competencies.pdf>
- **Assessment of infection control hospital hygiene capacity and training needs in the European Union.** Technical report. 2014 <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/b902737a-a8b2-11e7-837e-01aa75ed71a1/language-en>
- **World Health Organization.** Guidelines on core components of infection prevention and control programmes at the national and acute health care facility level. <http://www.who.int/gpsc/ipc-components/en/#>
- **Guy Le Boterf** « Construire les compétences individuelles et collectives. Paris, Eyrolles 2000 6° édition 2015

▲ Textes réglementaires

- **Décret n°99-1034 du 6 décembre 1999** relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé et modifiant le chapitre 1er du titre 1er du livre VII du code de la santé publique (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat). Abrogé par le décret du 20 juillet 2005
- **Décret n° 2010-1408 du 12 novembre 2010** relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé
- **Décret n° 2017-129 du 3 février 2017** relatif à la prévention des infections associées aux soins
- **Circulaire DGS/DHOS/E2 – N° 645 du 29 décembre 2000** relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé
- **Circulaire N°DGOS/PF2/2011/416 du 18 novembre 2011** en vue de l'application du décret 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé
- **Instruction DGOS/PF2/DGS/RI1/DGCS/2015/ 202 du 15 juin 2015** relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) 2015

★ Extrait du PROPIAS

« **Thème 3 : Promotion de la formation à la prévention des IAS de tous les intervenants (professionnels et usagers) du parcours de santé du patient.**

Objectif 3 : Il vise à augmenter et harmoniser le niveau de compétence de professionnels de santé et autres intervenants ainsi que la connaissance des usagers concernant la prévention des IAS

Action 1 : renforcer la formation des professionnels de santé

- ...
- Elaborer un référentiel métier « hygiéniste » (médical et paramédical) sous l'égide de la Société française d'hygiène hospitalière (SF2H)...
- ... »

★ Extrait du Code de la santé publique

Article R6111-7 Modifié par [Décret n°2010-1408 du 12 novembre 2010 - art. 1](#)

« Le programme d'actions mentionné aux articles L. 6144-1 et L. 6161-2 comporte un volet relatif aux mesures à mettre en œuvre pour lutter contre les infections nosocomiales.

En vue d'assurer sa mise en œuvre, il est constitué au sein de chaque établissement une équipe opérationnelle d'hygiène composée notamment de personnel médical ou pharmaceutique et de personnel infirmier désignés par le représentant légal de l'établissement après concertation avec le président de la commission médicale d'établissement dans les établissements de santé publics et avec la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé privés. L'équipe opérationnelle d'hygiène assiste la commission médicale d'établissement ou la conférence médicale d'établissement dans la proposition des actions de lutte contre les infections nosocomiales et dans l'élaboration des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de ces mesures.

Les membres de cette équipe reçoivent une formation adaptée à l'exercice de leur mission. Ils ont accès aux données et aux informations, notamment les plaintes et réclamations des usagers, qui leur sont nécessaires. »

★ Extrait de la Circulaire de novembre 2011 relative à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins en établissement de santé

« L'équipe opérationnelle d'hygiène est experte dans la gestion du risque infectieux concernant les patients, les professionnels et toute personne fréquentant l'établissement ... :

- Impulser et coordonner **la gestion a priori** du risque infectieux nosocomial dans ses différentes dimensions (**environnement, acte de soin, état de santé du patient**).
- Impulser et coordonner **la gestion a posteriori** du risque infectieux nosocomial par le **signalement, l'investigation et les interventions lors d'infections, les surveillances, le suivis d'indicateurs...**
- Promouvoir la **formation et l'information** sur le risque infectieux nosocomial, **pour les professionnels, les patients et les usagers ... »**



ANNEXES

Annexe 1 : Facteurs d'évolution susceptibles d'impacter le métier d'hygiéniste

**Annexe 2 : Ressources nécessaires pour chaque
Savoir-agir : Connaissances**

**Annexe 3 : Ressources nécessaires pour chaque
Savoir-agir : Savoir-faire**

Annexe 4 : Groupes de travail



Les facteurs d'évolution	
Facteurs institutionnels et organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des programmes et projets locaux, nationaux et régionaux - Réorganisation des territoires de santé (Groupements hospitaliers de territoires ou autre) - Développement des structures transversales - Contraintes économiques
Facteurs concernant l'exercice des soins	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des soins en dehors des établissements de santé - Prise en compte du patient comme acteur de sa propre sécurité - Prise en compte accrue des risques émergents sur le plan infectieux
Facteurs technologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation croissante des technologies modernes d'information et de communication - Nouvelles technologies de dispensation des soins (robots en chirurgie, endoscopes...)
Facteurs concernant le travail collaboratif	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des actions collaboratives et transversales (notamment pour la lutte contre la résistance bactérienne aux antibiotiques et le parcours de soins) - Développement de l'approche pluridisciplinaire et pluri professionnelle pour traiter une situation de lutte contre le risque infectieux - Exigence croissante de coopération et de travail en réseau avec des experts pour élaborer des procédures
Facteurs concernant l'évolution des savoirs scientifiques et méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des connaissances et des méthodes en microbiologie - Nouvelles méthodes statistiques d'analyse des données - Evolution de l'approche environnementale sur les risques infectieux - Evolution des méthodes d'analyse de risques - Nouvelles pratiques de soins - Implication des hygiénistes dans les travaux de recherche en sciences humaines et sociales et dans le domaine biomédical
Facteurs concernant la formation initiale et continue	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles méthodes de formation au traitement de situation (ex : pédagogie de la simulation...) - Intégration des hygiénistes dans la conception des méthodes de formation

⁴ Facteurs dont l'impact est ou sera important à court ou moyen terme sur l'évolution de l'exercice du métier d'hygiéniste

Connaissances : « Connaitre ... »

SA1 : Gérer une épidémie**Scientifiques**

- Les agents infectieux, résistances et mécanismes de transmission.
- La définition, les mécanismes et facteurs de risque des infections associées aux soins.
- Les réservoirs et modes de transmission des microorganismes.
- La microbiologie environnementale.
- Le risque infectieux lié à l'environnement des soins.
- La physiopathologie des infections associées aux soins.
- L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS.
- Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes.
- Les approches socio-économiques.

Méthodologiques et techniques

- Les méthodes de diagnostic microbiologique et de comparaison de souches.
- Les étapes d'investigation d'une épidémie.
- Les méthodes d'épidémiologie descriptive et analytique.
- Les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Les méthodes d'analyse approfondie des causes.
- Les méthodes du retour d'expériences.
- Les grands principes de l'annonce d'un dommage.
- Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité.
- Les procédures de soins infirmiers, médicotéchniques et médicaux.
- Les techniques de prélèvements d'environnement.

Contexte professionnel

- Le réseau des expertises mobilisables.
- Le dispositif d'alerte et de déclaration de la structure de soins.
- La procédure réglementaire de déclaration.
- Les principes et organisation de la veille et de l'alerte sanitaire.
- Les diverses pratiques et techniques de soins.
- L'organisation de la structure de soins et du territoire de santé.
- Le contexte épidémiologique local.
- Le contenu de la prise en charge du patient et son parcours de soins.
- Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux.

SA2 : Traiter un signalement**Scientifiques**

- Les agents infectieux, résistances et mécanismes de transmission.
- La définition, les mécanismes et facteurs de risque des IAS.
- Les réservoirs et modes de transmission des microorganismes.
- Le risque infectieux lié à l'environnement des soins.
- La physiopathologie des IAS.
- Les produits de santé à visée anti-infectieuse.
- L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS.
- Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes.

Méthodologiques et techniques

- Les méthodes de diagnostic microbiologique et de comparaison de souches.
- Les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Les méthodes d'analyse approfondie des causes.
- Les grands principes de l'annonce d'un dommage.
- Les méthodes du retour d'expériences.
- Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité.
- Les procédures de soins infirmiers, médico-techniques et médicaux.

Contexte professionnel

- Le dispositif d'alerte et de déclaration de la structure de soins.
- Les principes et l'organisation de la veille et de l'alerte sanitaire.
- La procédure réglementaire de déclaration.
- L'organisation territoriale de la veille et de la sécurité sanitaire.
- Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique.
- Le contenu de la prise en charge du patient.
- Les diverses pratiques de soins.
- Le réseau des expertises mobilisables.
- Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux.

SA3 : Réaliser une surveillance**Scientifiques**

- L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS.
- Les spécificités de la surveillance épidémiologique des IAS.
- Les indicateurs d'une surveillance épidémiologique et leurs usages.

Méthodologiques et techniques

- Les diverses méthodes de diagnostic microbiologique.
- Les différentes méthodes de surveillance épidémiologique.
- Les méthodes statistiques utilisées pour l'analyse des données de surveillance.
- Les méthodes d'intervention en santé publique.

Contexte professionnel

- Les priorités nationales de surveillance épidémiologique.
- Le contexte épidémiologique local.
- Les organisations des systèmes d'information / source de données.
- L'organisation de la structure de soins et du territoire de santé.
- Les parcours de soins des patients/résidents concernés par la surveillance.
- Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux.

SA4 : Mettre en œuvre un référentiel	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents infectieux, résistances et mécanismes de transmission. - La définition, les mécanismes et facteurs de risque des IAS. - Les réservoirs et modes de transmission des microorganismes. - Le risque infectieux lié à l'environnement des soins. - Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de santé à visée anti infectieuse. - Les règles et les mesures de bon usage des antibiotiques. - Les principes de traitement des dispositifs médicaux. - Les approches socio-économiques et de promotion de la santé. - Les comportements professionnels et leurs déterminants.
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les référentiels de la prévention des IAS. - Les niveaux de preuve scientifique utilisés dans les référentiels. - Les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles. - Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité. - Les méthodes de traitement des dispositifs médicaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de soins infirmiers, médicotecniques et médicaux. - Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins. - Les stratégies pédagogiques de diffusion et de compréhension d'un message. - Les stratégies favorisant le changement des comportements professionnels. - Les principes de l'éducation en santé.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les priorités nationales et régionales, les normes et réglementation en matière de prévention des IAS et de bon usage des antibiotiques. - Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, le projet de soins et le projet médical de l'établissement et du territoire de santé. - L'organisation du système documentaire et canaux de communication dans la structure de soins. - Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens et ressources disponibles dans la structure de soins. - Le réseau des acteurs impliqués dans le programme de prévention et leur contribution attendue respective. - Les instances locales concernées par l'évaluation des pratiques professionnelles.
SA5 : Elaborer un programme	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents infectieux, résistances et mécanismes de transmission. - La définition, les mécanismes et facteurs de risque des IAS. - L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS. - Le risque infectieux lié à l'environnement des soins. - Les éléments de vulnérabilité du patient. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes. - Les règles et les mesures de bon usage des antibiotiques. - Les produits de santé à visée anti infectieuse. - Les spécificités de la surveillance épidémiologique des IAS.
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins. - Les méthodes d'analyse de processus permettant de prioriser et hiérarchiser les actions. - Les méthodes d'évaluation d'une action de santé publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'évaluation des risques associés aux soins. - Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité. - Les référentiels de la prévention des IAS et de pratiques cliniques.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les priorités nationales et régionales, les normes et réglementation en matière de prévention des IAS et de bon usage des antibiotiques. - Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, le projet de soins et le projet médical de la structure et du territoire de santé. - Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique. - Le contexte épidémiologique local. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau des acteurs impliqués dans le programme de prévention et leur contribution attendue respective. - L'organisation du système documentaire et les canaux de communication. - Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux.
SA6 : Evaluer une pratique de soins	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - La définition, les mécanismes et facteurs de risque des IAS. - Le risque infectieux lié à l'environnement des soins. - Les principales mesures de prévention de la transmission croisée des microorganismes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et les mesures de bon usage des antibiotiques. - Les principes du traitement des dispositifs médicaux. - Les comportements professionnels et leurs déterminants.
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins. - Les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles. - Les méthodes de gestion des risques permettant de prioriser et hiérarchiser les actions. - Les méthodes d'évaluation d'une intervention visant à améliorer les pratiques. - Les mesures de prévention des IAS qui ont fait la preuve de leur efficacité. - Les référentiels de la prévention des IAS et de pratiques cliniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de soins infirmiers, médicotecniques et médicaux. - Les méthodes de traitement des dispositifs médicaux. - Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins. - Les stratégies favorisant le changement des comportements professionnels. - Les stratégies pédagogiques de diffusion et de compréhension d'un message.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les priorités nationales et régionales, les normes et réglementation en matière de prévention des IAS et de bon usage des antibiotiques. - Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, le projet de soins et le projet médical de la structure et du territoire de santé. - Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les diverses pratiques et techniques de soins et le contenu de la prise en charge d'un patient. - Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux et par l'évaluation des pratiques professionnelles. - L'organisation de la structure de soins et du territoire de santé.

Connaissances : « Connaitre ...» (suite)

SA7 : Elaborer un plan environnemental	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - La microbiologie environnementale : air, eau et surfaces en milieu de soins. - Le risque infectieux lié à l'environnement des soins. - Les éléments de vulnérabilité du patient. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS. - Les concepts de développement durable applicables en milieu de soins. - Les concepts d'architecture, de réseaux et de circuits en milieu de soins.
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de prévention qui ont fait la preuve de leur efficacité. - Les référentiels de la prévention des IAS. - Les techniques de prélèvement et d'analyse de l'air, de l'eau et des surfaces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'évaluation des risques liés aux soins. - Les connaissances de base sur les concepts techniques et les méthodes de traitement de l'eau de l'air et des surfaces. - Les principes d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans le domaine du risque infectieux associé aux soins.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique. - Les installations de traitement d'air, les circuits d'eau, les plans des structures de soins. - Les normes et la réglementation en matière de gestion de l'environnement dans les structures de soins. - Les protocoles de gestion de l'environnement dans la structure de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement et leur contribution attendue respective. - Les instances locales concernées par la gestion du risque infectieux - Les moyens et ressources disponibles.
SA8 : Conseiller les décideurs	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - La microbiologie environnementale : air, eau et surfaces en milieu de soins. - Les éléments de vulnérabilité du patient. - Le risque infectieux lié à l'environnement des soins. - La physiopathologie des IAS. - L'épidémiologie des maladies infectieuses et des IAS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de traitement des dispositifs médicaux. - Les approches coût-bénéfice appliquées au projet d'aménagement ou d'équipement. - Les concepts de développement durable applicables en milieu de soins. - Les concepts d'architecture et de circuits en milieu de soins.
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de traitement des dispositifs médicaux. - Les méthodes et outils d'évaluation des risques associés aux soins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances de base sur les concepts techniques et les méthodes de traitement de l'eau, de l'air et des surfaces.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les normes et réglementations en matière de prévention des IAS en lien avec la construction et les équipements. - Les diverses activités médicales de la structure et leur niveau de risque spécifique. - Les parcours de soins impactés par le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les circuits administratifs de décision des achats et travaux. - L'organisation des services d'ingénierie technique et biomédicale. - Le réseau des expertises mobilisables.
SA9 : Concevoir et conduire une formation	
Scientifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les fondements scientifiques sur l'apprentissage et la formation des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les concepts de compétence individuelle et collective
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Les concepts de base : besoin de formation, objectif de formation, pratique professionnelle, acquis de formation, transfert des apprentissages. - Les divers supports et modalités d'apprentissage, leur pertinence par rapport aux objectifs de formation, leurs évolutions technologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents niveaux d'effets d'une action de formation et leur évaluation.
Contexte professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions légales et réglementaires concernant la formation continue des professionnels de santé. - Les thématiques de formation des programmes nationaux ou régionaux de prévention des infections associées aux soins et sécurité des soins. - Les orientations nationales du développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le programme de formation continue annuel de l'établissement ou du territoire de santé. - Les offres et outils pédagogiques existants.

Savoir-faire : « Etre capable de ... »

SA1 : Gérer une épidémie	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Valider un diagnostic d'infection associée aux soins. - Utiliser les outils de l'épidémiologie descriptive et analytique. - Utiliser les systèmes d'information et les outils informatiques à disposition dans la structure. - Analyser une pratique de soins par rapport aux recommandations. - Analyser le parcours de soins d'un patient. - Concevoir et réaliser une enquête épidémiologique analytique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer de façon pédagogique une mesure de prévention, une action, un contexte. - Mettre en œuvre les techniques d'analyse approfondie des causes. - Etablir un plan d'actions prioritaires de prévention. - Evaluer le risque lié à l'environnement. - Effectuer des prélèvements d'environnement. - Utiliser une démarche bénéfique risque et coût-bénéfice dans les recommandations.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de retour d'expériences. - Communiquer de façon compréhensible, pédagogique et adaptée à un public spécifique.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les professionnels. - Elaborer et défendre un argumentaire de décision d'un projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une cellule de crise.
SA2 : Traiter un signalement	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Estimer la criticité d'un signalement. - Valider un diagnostic d'IAS. - Analyser le parcours de soins d'un patient. - Utiliser les systèmes d'information et les outils informatiques à disposition dans la structure. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer une pratique de soins. - Mettre en œuvre les techniques d'analyse approfondie des causes. - Expliquer de façon pédagogique une mesure de prévention, une action, un contexte. - Etablir un plan d'actions prioritaires de prévention.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de retour d'expériences.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les professionnels. - Conduire une cellule de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une médiation entre différents acteurs ou services. - Faire appel à une expertise externe lorsqu'une situation le requiert.
SA3 : Réaliser une surveillance	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Valider un diagnostic d'IAS. - Utiliser les outils de l'épidémiologie descriptive et analytique. - Utiliser les systèmes d'information et les outils informatiques à disposition dans la structure. - Mettre en œuvre les différentes méthodes de surveillance épidémiologique. - Construire et renseigner un tableau de bord d'indicateurs. - Vérifier la pertinence et la fiabilité d'une source de données. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir ou organiser un recueil de données. - Utiliser un logiciel de saisie et d'analyse de données. - Valider une base de données de surveillance. - Analyser et interpréter les données de surveillance. - Etablir un plan d'actions prioritaires de prévention.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de retour d'expériences. - Travailler en réseau.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les professionnels. 	
SA4 : Mettre en œuvre un référentiel	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une recherche documentaire scientifique, réglementaire et technique. - Prioriser les mesures de prévention sur la base des niveaux de preuve. - Utiliser une démarche bénéfique risque et coût bénéfique dans les recommandations. - Analyser les pratiques de soins par rapport aux recommandations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le réseau de correspondants en hygiène. - Concevoir des outils d'aide à l'observance. - Expliquer de façon pédagogique une mesure de prévention, une action, un contexte.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. - Travailler en mode projet. - Conduire un processus de retour d'expérience. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des outils de communication adaptés à un public spécifique. - Organiser une campagne de communication adaptée à un public spécifique. - Assurer le leadership dans le domaine de la prévention des IAS.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et défendre un argumentaire des mesures de prévention des IAS. - Etablir une relation d'accompagnement des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. - Etablir une relation de confiance avec les professionnels et les usagers.

Savoir-faire : « Etre capable de ...» (suite)

SA5 : Elaborer un programme	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les diverses méthodes d'analyse de processus du risque infectieux associé aux soins. - Etablir une cartographie des risques. - Identifier les actions prioritaires pertinentes et réalisables. - Mettre en œuvre une méthodologie d'élaboration d'un programme de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une méthodologie de pilotage et de suivi d'un programme de prévention. - Animer un réseau de correspondants en hygiène hospitalière. - Construire et renseigner un tableau de bord d'indicateurs.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une réunion pluri professionnelle. - Travailler en mode projet. - Travailler en mode collaboratif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de retour d'expériences. - Communiquer de façon compréhensible, pédagogique et adaptée à un public spécifique. - Assurer le leadership dans le domaine de la prévention des IAS.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et défendre un argumentaire de décision d'un programme de prévention. - Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les divers partenaires institutionnels.
SA6 : Evaluer une pratique de soins	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les diverses méthodes d'évaluation des pratiques. - Identifier les actions prioritaires pertinentes et réalisables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et renseigner un tableau de bord d'indicateurs. - Définir une situation d'interruption de la procédure en cours (No go).
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une réunion pluri professionnelle. - Travailler en mode projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de retour d'expériences. - Communiquer de façon compréhensible, pédagogique et adaptée à un public spécifique.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les professionnels.
SA7 : Elaborer un plan environnemental	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des prélèvements d'environnement. - Etablir une cartographie des risques. - Elaborer un référentiel de gestion de l'environnement. - Construire et renseigner un tableau de bord d'indicateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et interpréter les données de surveillance. - Etablir un plan d'actions prioritaires de prévention. - Définir une situation d'interruption d'une activité (« No go »). - Utiliser une démarche bénéfique risque et coût-bénéfice dans les recommandations.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en mode projet. - Conduire un processus de retour d'expériences.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance avec les divers partenaires institutionnels. - Etablir une relation de conseil avec les décideurs. - Elaborer et défendre avec conviction et tact un argumentaire de mesures de prévention des IAS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. - Faire appel à une expertise externe lorsqu'une situation le requiert.
SA8 : Conseiller les décideurs	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une recherche documentaire scientifique, réglementaire et technique. - Evaluer le niveau de risque lié au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une situation d'interruption d'une activité (« No go »). - Utiliser une démarche bénéfique risque et coût-bénéfice dans les recommandations.
Management et gestion	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une note de synthèse. - Conduire une réunion pluri professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en mode projet. - Conduire un processus de retour d'expériences.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler une demande pour la clarifier et s'assurer de sa compréhension - Ecouter et comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. - Etablir une relation de conseil avec les décideurs. - Etablir une relation de confiance avec les divers partenaires institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer des mesures de prévention de façon compréhensible, pédagogique et adaptée au public concerné. - Elaborer et défendre avec conviction et tact un argumentaire des mesures de prévention des infections associées aux soins. - Faire appel à une expertise externe lorsqu'une situation le requiert.
SA9 : Concevoir et conduire une formation	
Méthodologiques et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des besoins de formation et les décrire en termes d'objectifs évaluable. - Identifier le niveau de départ des apprenants (attentes, représentation, expérience, acquis de formation...) par rapport aux objectifs d'apprentissage. - Utiliser les nouveaux outils et technologies d'apprentissage (simulation, jeux sérieux, enseignement à distance, plateforme d'apprentissage collaboratif...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et mettre en œuvre une méthodologie de conception d'une action de formation. - Maîtriser et mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation d'une action de formation et de ses résultats.
Relationnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation d'accompagnement pédagogique ou de tutorat. - Comprendre le point de vue et le contexte d'un interlocuteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer de façon claire, didactique et motivante.

Groupe de rédaction

Michèle AGGOUNE	Cadre supérieur de santé - Paris
Nathalie ARMAND	Pharmacien Praticien Hospitalier - Valence
Pascal ASTAGNEAU	Médecin PU-PH - Paris
Raoul BARON	Médecin Praticien Hospitalier - Brest
Sandrine CANOQUET	Pharmacien Praticien Hospitalier - Foix
Pascale CHAIZE	Cadre de santé - Montpellier
Bruno GRANDBASTIEN	Médecin MCU-PH - Lausanne
Olivia KEITA-PERSE	Médecin Praticien Hospitalier - Monaco
Pierre PARNEIX	Médecin Praticien Hospitalier - Bordeaux
Catherine QUESNEL	Médecin Praticien Hospitalier - Le Bouscat, Arès, Lesparre, Pessac
Anne-Marie ROGUES	Médecin PU-PH - Bordeaux

Consultant

Guy LE BOTERF	Directeur de Le Boterf Conseil (France)
----------------------	---

Relecture et validation par le conseil d'administration de la SF2H

Michèle AGGOUNE	CPIAS Ile de France - Paris
Ludwig-Serge AHO-GLÉLÉ	CHU - Dijon
Marie-Christine ARBOGAST	CHS - Fains Veel
Nathalie ARMAND	CH - Valence
Nouara BAGHDADI	CHRU - Lille
Raoul BARON	Hôpital Morvan - Brest
Yolène CARRE	CHU - Bordeaux
Pierre CASSIER	Hospices civils - Lyon
Pascale CHAIZE	CHU - Montpellier
Rachel DUTRECH	CPIAS Nouvelle Aquitaine - Bordeaux
Bruno GRANDBASTIEN	CHU Vaudois - Lausanne, Suisse
Bruno JARRIGE	CPIAS Iles de Guadeloupe - Pointe à Pitre
Olivia KEITA-PERSE	CH Princesse Grace - Monaco
Thierry LAVIGNE	Hôpitaux Universitaires - Strasbourg
Chantal LÉGER	CPIAS Nouvelle Aquitaine - Poitiers
Didier LEPELLETIER	CHU - Nantes
Marie-Gabrielle LEROY	Clinique du Millénaire - Montpellier
Pierre PARNEIX	CPIAS Nouvelle Aquitaine - Bordeaux
Brigitte RICHAUD-MOREL	CHU - Nîmes
Anne-Marie ROGUES	CHU - Bordeaux
Anne SAVEY	CPIAS Auvergne Rhône-Alpes - Saint Genis Laval
Loïc SIMON	CPIAS Grand Est - Nancy
Philippe VANHEMS	Groupement Hospitalier Édouard Herriot - Lyon
Jean-Ralph ZAHAR	Prévention du Risque Infectieux - Bobigny

Relecture par un panel de professionnels cibles du document

Elodie COUVE-DEACON	Praticien en hygiène hospitalière - Limoges
Elisabeth DA CUNHA	Coordnatrice générale des soins - Saintes
Romain GRIFFIER	Interne en Santé Publique - Bordeaux
Marine QUEROUE	Interne en Santé Publique - Bordeaux
Isabelle ROGER	Médecin, Gestion des risques - Bordeaux

